

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 10 août 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 10 août 2015, à 20 heures, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2^e étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil William Martinez, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Les conseillers Pascal Pilon et Gaëtan Prud'homme sont absents.

Est également présent Jacques Brisson, directeur général et secrétaire-trésorier.

2015-08-161

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 10 août 2015, tel que modifié.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 août 2015, tel que modifié :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. LÉGISLATIF

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} juillet 2015
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2015
- 3.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2015
- 3.4 Renouvellement de l'adhésion à l'assurance collective du regroupement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Arrivée de personnel pour le mois de juillet 2015

5. FINANCES

- 5.1 Approbation de la liste de déboursés numéro 2015-08
- 5.2 Approbation de facture de Dunton Rainville, avocats et autorisation de paiement
- 5.3 Demande d'aide financière – Fondation des Centres d'hébergement Soulanges
- 5.4 Demande d'aide financière – Agricultrices de la Montérégie-Ouest

COMITÉS DE GESTION

6. SÉCURITÉ INCENDIE

- 6.1 Approbation de la facture de Boivin & Gauvin inc. et autorisation de paiement

7. VOIRIE ET DÉNEIGEMENT

- 7.1 Subvention – aide à l'amélioration du réseau routier municipal
- 7.2 Approbation du certificat d'acceptation finale des travaux de pavage de la rue du Dr-Lortie et d'un tronçon du chemin Élie-Auclair et autorisation du signataire
- 7.3 Approbation de la facture de PG électrique inc. et autorisation de paiement

8. EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC

- 8.1 Approbation du décompte progressif no 4 relativement aux travaux de mise en service du puits SP/FE-2-08

9. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAU D'ÉGOUT

- 9.1

10. LOGEMENTS SOCIAUX

- 10.1 Salon des aînés de Rigaud

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 11.1 Demande de dérogation mineure numéro 2015-06 pour le lot 4 966 781 (39, rue A.-Pharand) et réponse à cette demande
- 11.2 Contrat à intervenir entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Premier Tech Aqua et autorisation des signataires

12. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

- 12.1 Résolution ayant pour objet de présenter un projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III
- 12.2 Approbation de la facture de St-Clet Design et autorisation de paiement
- 12.3 Renouvellement du contrat entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Cimco réfrigération

13. RÈGLEMENTS

- 13.1 Avis de motion sur la présentation d'un futur règlement relatif au fauchage
- 13.2 Avis de motion sur la présentation d'un futur règlement modifiant le règlement de zonage numéro 113-2012

14. AFFAIRES DIVERSES

- 14.1

15. RÉSUMÉ DU MAIRE

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. DIVERS

- 17.1 Motion de félicitations à madame Thérèse Leroux
- 17.2

18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-08-162 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{ER} JUILLET 2015**

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} juillet 2015 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} juillet 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-08-163 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 13 JUILLET 2015**

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2015 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-08-164 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
13 JUILLET 2015**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2015 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-08-165 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSURANCE COLLECTIVE
DU REGROUPEMENT DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES**

CONSIDÉRANT le mandat confié à BFL CANADA services conseils inc. (BFL SCI) afin d'agir à titre de consultant dans le cadre de l'appel d'offres pour le régime d'assurance collective du regroupement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT la soumission déposée par SSQ Groupe financier;

CONSIDÉRANT l'analyse produite par BFL SCI portant sur un contrat de soixante (60) mois comme prévu au devis;

CONSIDÉRANT les recommandations de BFL SCI;

CONSIDÉRANT QUE la tarification est garantie jusqu'au 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'administration, la méthodologie de renouvellement et la grille d'ajustement maximum sont garantis pour la durée du contrat;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a octroyé le contrat pour la fourniture d'assurance collective du regroupement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges au conseil de la MRC du 17 juin 2015 à SSQ Groupe financier;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE RENOUVELLER l'adhésion à l'assurance collective du regroupement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges avec SSQ Groupe financier pour toutes les protections qui y sont prévues;

QUE ce contrat soit pour une durée de soixante (60) mois maximum, comme prévu au devis et que la mise en vigueur soit effectuée le 1^{er} octobre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-166

ARRIVÉE DE PERSONNEL

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie l'arrivée des personnes énumérées dans le rapport du mois de juillet 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-167

APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS 2015-08

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les déboursés inscrits à la liste numéro 2015-08 au montant de 290 734,52 \$;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits à la liste numéro 2015-08 par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-168

APPROBATION DE LA FACTURE DE DUNTON RAINVILLE AVOCATS ET AUTORISATION DE PAIEMENT

La facture de Dunton Rainville avocats, datée du 16 juillet 2015 au montant de 8 546,34 \$, taxes incluses est déposée devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve les honoraires professionnels au montant de 8 546,34 \$ pour services rendus dans le dossier des négociations de la convention collective des employés municipaux;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de Dunton Rainville avocats, totalisant 8 546,34 \$, taxes incluses par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-169

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDATION DES CENTRES D'HÉBERGEMENT SOULANGES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Fondation des Centres d'hébergement Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroi une aide financière de 60 \$ à la Fondation des centres d'hébergement Soulanges. Cette somme représente l'achat de deux billets pour l'activité de financement « Soirée Casino, 3^e édition ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-170

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AGRICULTRICES DE LA MONTÉRÉGIE OUEST

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de l'organisme « Agricultrices de la Montérégie Ouest » a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière de l'organisme « Agricultrices de la Montérégie Ouest ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-171

APPROBATION DE FACTURE DE L'ENTREPRISE BOIVIN ET GAUVIN INC. ET AUTORISATION DE PAIEMENT

La facture de l'entreprise Boivin et Gauvin inc., datée du 24 juillet 2015 au montant total de 9 993,25 \$, taxes incluses est déposée devant ce conseil.

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la facture de Boivin et Gauvin au montant de 9 993,25 \$ pour l'achat de 4 manteaux et 4 pantalons sur mesure;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de l'entreprise Boivin et Gauvin inc., totalisant 9 993,25 \$, taxes incluses par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-172

SUBVENTION – AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal atteste et confirme que les travaux d'amélioration du réseau routier municipal sont complétés sur les chemins de l'Église, Élie-Auclair et Saint-Philippe et les rues E.-Aubry et Legault et soumette par résolution au ministère des Transports du Québec la demande de remboursement pour un montant subventionné approuvé de 11 300 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-173

APPROBATION DU CERTIFICAT D'ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX DE PAVAGE DU CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR ET DE LA RUE DU DR-LORTIE ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

SUITE à l'inspection des travaux de pavage du chemin Élie-Auclair et de la rue du Dr-Lortie tenue le 23 juin 2015 par nos ingénieurs Les services EXP, le directeur du Service des travaux publics et du représentant de l'entrepreneur La compagnie Meloche inc.;

ATTENDU la recommandation de nos ingénieurs Les services EXP inc.,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe procède à l'acceptation finale des travaux de pavage du chemin Élie-Auclair et de la rue du Dr-Lortie, effectués par l'entreprise La compagnie Meloche inc.;

QUE le conseil municipal autorise le directeur du Service des travaux publics, à signer le certificat d'acceptation finale des travaux de pavage du chemin Élie-Auclair et de la rue du Dr-Lortie, effectués par l'entreprise La compagnie Meloche inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-174

APPROBATION DE LA FACTURE DE PG ÉLECTRIQUE INC. ET AUTORISATION DE PAIEMENT

La facture de l'entreprise PG électrique inc., datée du 16 juillet 2015 au montant total de 15 521,63 \$, taxes incluses est déposée devant ce conseil.

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la facture de PG électrique au montant de 15 521,63 \$ pour les travaux de modernisation des installations électriques au Château d'eau;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de l'entreprise PG électrique inc., totalisant 15 521,63 \$, taxes incluses par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-175

APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 4, AUTORISATION DE PAIEMENT ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE RELATIVEMENT AUX TRAVAUX DE BRANCHEMENTS DU PUIITS SP/FE-2-08

CONSIDÉRANT les travaux effectués par l'entrepreneur général Les entreprises C. Sauvé inc. dans le cadre des travaux de branchements du puits SP/FE-2-08;

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le décompte progressif no 4 de l'entrepreneur général Les entreprises C. Sauvé inc., pour les travaux de branchement du puits SP/FE-2-08 au montant de 24 003,35 \$, incluant les taxes applicables;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant de 24 003,35 \$, incluant les taxes applicables, à l'entrepreneur général Les entreprises C. Sauvé inc.;

QUE le conseil municipal autorise le directeur du Service des travaux publics, Claude Gagné, à signer le décompte progressif no 4.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SALON DES AÎNÉS DE RIGAUD

La conseillère Guylaine Myre informe le conseil municipal et l'assistance que la Résidence de la Seigneurie de Soulanges participera au Salon des aînés de Rigaud. Cet événement aura lieu le 1^{er} octobre prochain et en sera à sa 3^e édition.

2015-08-176

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2015-06 POUR LE LOT 4 966 781 (39, RUE A.-PHARAND) ET RÉPONSE À CETTE DEMANDE

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), le conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure 2015-06 présentée devant ce conseil.

Aucun intéressé ne se fait entendre.

ATTENDU QU'une demande a été formulée pour une dérogation mineure pour le lot 4 966 781 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable émise par le Comité consultatif d'urbanisme,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

D'accepter la demande de dérogation mineure 2015-06 pour le lot 4 966 781 du cadastre du Québec, afin d'autoriser la construction d'un bâtiment accessoire à 1.5 m du bâtiment principal au lieu des 3 m exigés dans le règlement de zonage 113-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-177

CONTRAT À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET LA FIRME PREMIER TECH AQUA RELATIVEMENT À L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS SEPTIQUES AVEC DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET ET AUTORISATION DES SIGNATAIRES

CONSIDÉRANT l'adoption du Règlement numéro 133-2014 relatif à l'usage des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par la conseillère William Martinez
ET RÉSOLU

DE CONCLURE un contrat d'entretien des installations septiques équipées d'un traitement de désinfection par rayonnement ultraviolet avec la firme Premier Tech Aqua;

D'AUTORISER le maire, Jean-Yves Poirier et le directeur général et secrétaire-trésorier, Jacques Brisson à signer le contrat d'entretien avec la firme Premier Tech Aqua.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-178

RÉSOLUTION AYANT POUR OBJET DE PRÉSENTER UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE III

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise la présentation du projet de modernisation du Centre sportif Soulanges au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Polycarpe à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE le conseil municipal désigne le directeur général et secrétaire-trésorier, Jacques Brisson comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-179

APPROBATION DE LA FACTURE DE L'ENTREPRISE ST-CLET DESIGN ET AUTORISATION DE PAIEMENT

La facture de l'entreprise St-Clet Design, datée du 4 mai 2015 au montant total de 14 986,99 \$, taxes incluses est déposée devant ce conseil.

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la facture de l'entreprise St-Clet Design au montant de 14 986,99 \$ pour la fourniture et l'installation de trois enseignes lumineuses au Centre sportif Soulanges;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de l'entreprise St-Clet Design, totalisant 14 986,99 \$, taxes incluses par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-180 RENOUVELLEMENT DE CONTRAT ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET CIMCO

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre, appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

DE RENOUELER le contrat de service avec l'entreprise Cimco réfrigération pour l'entretien du service de réfrigération du Centre sportif Soulanges pour un montant de 10 040 \$, excluant les taxes applicables, le tout tel que décrit à l'offre de service datée du 23 juillet 2015. Ce renouvellement est d'une durée d'un an.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat de service avec l'entreprise Cimco réfrigération donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-181 AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION D'UN FUTUR RÈGLEMENT RELATIF AU FAUCHAGE

Avis de motion est donné par le conseiller William Martinez sur la présentation d'un futur règlement relatif au fauchage.

2015-08-182 AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION D'UN FUTUR RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 113-2012

Avis de motion est donné par la conseillère Guylaine Myre sur la présentation d'un futur règlement modifiant le règlement de zonage numéro 113-2012 relativement aux clôtures de piscines creusées.

INFORMATIONS DU MAIRE

Le maire, Jean-Yves Poirier, s'adresse à l'assistance dans le but de communiquer aux citoyens certaines informations, à savoir :

- Bruits à l'entreprise Béton Brunet
- Travaux en cours sur les chemins de l'Église et Élie-Auclair
- Fauchage de bords de chemins
- Accueil du Centre sportif Soulanges rafraîchi
- Dévoilement du nouveau panneau au Centre sportif Soulanges
- École de gardiens de but au Centre sportif Soulanges
- Camp de mise en forme au Centre sportif Soulanges
- Horaire bonifié à la bibliothèque pour la saison estivale
- Fête des citoyens le 22 août 2015 de 12 h à 17 h
- Festival de l'ail à Sainte-Anne-de-Bellevue

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Il répond aux commentaires et aux questions de l'assistance. Les sujets traités sont les suivants, à savoir :

- Coût du nouveau panneau au Centre sportif Soulanges
- Règlement de fauchage
- Règlement 113-2012
- Permis de brulage
- Parcs municipaux
- Plainte contre l'entreprise Béton Brunet
- Pôle logistique
- Contrat avec l'entreprise Premier Tech Aqua
- Sifflement des trains
- Canalisation sur le chemin de Beaujeu
- Résidus verts
- Projet de la rue Legault

2015-08-183

MOTION DE FÉLICITATIONS

Une motion de félicitations est donnée par le maire, Jean-Yves Poirier, à madame Thérèse Leroux, résidente de Saint-Polycarpe, à l'occasion de son 100^e anniversaire de naissance.

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 21 h, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente séance ordinaire du 10 août 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,

Le maire

Jacques Brisson

Jean -Yves Poirier